

AUTEUR, NARRATEUR, PERSONNAGE: QUELLE HISTORIOGRAPHIE POUR *MÉMOIRES D'HADRIEN*?

Antoine WYSS
Université de Genève

L'histoire, tout comme le roman, est récit. L'histoire, à la limite, est fiction. Ces thèses, développées dans le sillage de l'approche formaliste et structuraliste de la littérature¹, sont loin d'être acceptées universellement. Elles n'en ont pas moins nourri un débat fécond entre historiens, philosophes et théoriciens du récit². Un débat qui n'est pas clos, et qui met en lumière la complexité et l'intimité des rapports entre discours historique et discours de fiction, qui partagent ou s'empruntent plusieurs de leurs attributs et de leurs propriétés. Du moment que le document historique est lui-même considéré comme texte susceptible d'interprétations diverses, du moment que ce qu'on appelle *fait* apparaît comme le produit de telles interprétations, du moment surtout que toute présentation d'une période du passé repose sur une mise en intrigue analogue à celle que pratique le roman, comment pourrait-on encore opposer radicalement histoire et fiction en affirmant que l'une est un discours véridique, qui raconte ce qui s'est effectivement passé et s'en tient aux faits, tandis que l'autre s'abandonne librement aux fantaisies de l'imaginaire?

Si problématique qu'elle soit, la distinction entre histoire et fiction n'en continue pas moins de fonctionner dans la pratique culturelle courante. Le lecteur non spécialisé veut savoir si le récit qu'il a entre les mains est historique ou romancé, et les éditeurs publient dans des collections différentes les travaux d'historiens et les textes de fiction, les romans historiques trouvant place dans cette dernière catégorie. Dans le cas d'un

¹ Voir par exemple Roland Barthes, "Le discours de l'histoire", 1967, repris dans *Poétique* 49, 1982, pp. 13-21, ou Hayden White, *Metahistory*, Baltimore, Johns Hopkins UP, 1973.

² Dans les trois volumes de *Temps et Récit*, Paris, Ed. du Seuil, 1983, 1984, 1985, Paul Ricœur reprend toutes les positions importantes à ce sujet, afin de développer sa propre réflexion.

ouvrage tel que *Mémoires d'Hadrien*, dont on a souvent souligné la qualité et la profondeur des connaissances historiques qu'il met en scène, on peut se demander si ce n'est pas sous l'influence de conventions désuètes qu'on lui refuse le statut accordé à des textes qui, tout autant que lui, font appel à l'imaginaire, sans pouvoir prétendre à davantage d'objectivité. Gardons-nous pourtant de tomber d'un excès dans l'autre. Si la frontière entre histoire et fiction est plus floue qu'on ne l'a longtemps cru, si elle est perméable et mobile, elle n'en continue pas moins d'exister, et elle se reconnaît aussi à des traits formels. L'histoire est récit tout comme la fiction, elle emprunte beaucoup de ses formes à la fiction, mais toutes les formes fictionnelles ne lui sont pas également ouvertes.

C'est ainsi que *Mémoires d'Hadrien* s'institue en tant que roman par le fait même que le livre se présente comme une autobiographie, et que l'empereur y conduit apparemment lui-même la narration. Un historien moderne ne se permettrait pas de donner la parole à Hadrien quand celui-ci ne l'a pas prise. Il pourrait certes tenter de reconstituer son univers mental, il pourrait dresser le schéma probable de ses raisonnements, risquer le portrait de sa sensibilité. Mais il n'aurait pas le droit de présenter comme effectif et d'attribuer à Hadrien un enchaînement de paroles ou de pensées dont il serait lui-même l'auteur. Puisque Hadrien n'a pas lui-même composé de Mémoires, ceux-ci ne peuvent être que le fait d'un romancier, et non d'un historien.

Notons toutefois que cette règle si évidente pour nous n'a pas toujours valu. Un Thucydide peut, en tant qu'historien, composer à sa guise les discours des chefs militaires qu'il met en scène. Sur le plan formel tout au moins, la distinction entre discours de fiction et discours historique dépend donc des normes que la discipline historique s'impose à une époque donnée, tout comme des conventions qui régissent dans le même temps la fiction littéraire. Si la frontière est aussi facile à franchir, ne peut-on concevoir qu'une forme tenue aujourd'hui pour fictionnelle renferme une vision historique légitime, une vision qui provoque les historiens et les engage à prendre position, même si elle s'exprime dans un cadre qui n'est pas de ceux qu'ils reconnaissent? Animé d'une telle ambition, le roman historique devrait alors faire l'objet d'une critique visant à dégager la vision historique propre à l'œuvre pour ensuite juger de sa validité. Dans cette perspective, l'analyse des formes littéraires et de leur pouvoir signifiant n'aurait plus